VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato J. L. Onorato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Thompson—Cour Civile de District, Division C—No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

1. RESIDENCE ATTRAYANTE,
No 1018 Avenue Carrollton.

2. COTTAGE SIMPLE,
No 7414 Rue Maple.

3. COTTAGE RESIDENCE,
No 4207 Rue Prytanée.

4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES.
Nos 4209-11 Rue Prytanée.

5. COTTAGE COMMODE,
No 4213 Rue Prytanée.

6. COTTAGE DOUBLE,
Nos 1016-18 Rue Amélie.

7. COTTAGE DOUBLE,
Nos 1017-19 Rue Amélie.

8. COTTAGE DOUBLE,
Nos 743-45 Ave Louisiana.

9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES,
Nos 2930-32 Rue Magazine, coin Septième.

10. MAISON SIMPLE,
2408 Rue Baronne

11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES,
No 1703 Rue Colisée, coin Euterpe.

12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES,
No 1044 rue Carondelet.

13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,
No 601 rue Julie, Coin de la rue Camp

14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,
No 603 rue Julie.

15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS.
Nos 2631-33 Rue Ste-Anne. Près de la rue N. Broad.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier 85,079 dans l'affaire intitulée succession de Edward Thompson, ledit ordre daté et signé le 31 mars 1908 et adressé à Joseph L. Onorato; encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI, le 7 mai 1908 la propriété foncière suivante—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois appelé Carrollton, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Elm [autrefois Troisième] et Zimpel et désigné comme lot A sur un plan par Edgar Pilié, voyer daté le 30 août 1901, annexé à un acte passé pardevant J. P. Sullivan, notaire, le 12 septembre 1901 et mesurant soixante pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, s'étendant ou étant à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Elm, autrefois rue Troisième et est à une distance de cent cinquante pieds six pouces de la rue Zimpel. Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages connue comme No 1018 avenue Carrollton.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maple [autrefois Deuxième], Lowerline, Cherokee [autrefois Clinton] et Hampson, désigné comme lot numéro vingt trois, sur un plan par W. H. Williams, voyer, de la date du 18 avril 1867, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 avril 1867, et mesurant trente pieds de face à la rue Maple par cent trente sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 7414 rue Maple.

3° Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Milan et Pitt, formant l'encoignure des rues Milan et Prytanée, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Milan par soixante pieds de profondeur et façade à la rue Prytanée, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la façade sur la rue Prytanée des dits lots numéros treize et quatorze, décrits dans un acte passé pardevant W. L. Poole, notaire, le 21 mars 1861. Les améliorations consistent d'un cottage connu comme No No 4207 rue Prytanée.

4° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits voies, privilèges là dessus y étant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Prytania par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant une partie du lot numéro quinze et est contigu parti du lot numéro seize, qui a été acquis par acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme Nos 4209 et 4211 rue Prytanée.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Prytania par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la plus grande partie du lot numéro seize, laquelle a été acquise par acte passé par devant E. Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations consistent d'un splendide cottage simple connue comme No 4213 rue Prytanée.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Milan, Annonciation, Coliseum, Magasins et Peniston et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Amelia par cent quatre pieds, trois ou quatre pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos 1016-18 rue Amelia.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Septième, Constance et Sixième, mesurant cinquante pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt cinq pieds, formant l'encoignure des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux étages, portant les Nos 2930-32 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, désigné par la lettre W sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 15 juin 1893, annexé à un acte passé pardevant G. C. Preot, notaire le 22 juin 1893 et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Baronne, commençant à une distance de soixante quinze pieds de la rue Première sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison seule portant le No 2408 rue Baronne.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Polymnia, Coliseum, Euterpe et Prytania, désigné comme lot numéro un sur un plan par H. Moelhausen, voyer, de la date du 6 mai 1845, déposé en l'étude de T. Guijol, alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Coliseum et Euterpe, et mesurant en mesure américaine, vingt huit pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Coliseum par cent dix sept pieds, neuf pouces et six et trois quart de lignes de profondeur et façade sur la rue Euterpe. Les améliorations se composent d'une résidence à deux étages, portant le No 1703 rue Colisée, coin Euterpe.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot borné par les rues Calliope, Carondelet, l'avenue Howard, autrefois rue Delord, Leo ou Cercle Tivoli et la rue St Charles, commençant à une distance de quarante deux pieds de l'encoignure de la rue Calliope, le même mesure quarante pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Carondelet, trente six pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages connue comme No 1044 rue Carondelet.

13° Un certain lot de terre avec la bâtisse et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Julie, désigné comme lot numéro un, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Camp et Julie et mesurant en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Julie par soixante dix huit pieds de profondeur et faisant face à la rue Camp, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages portant le No 601 rue Julie, coin Camp.

14° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Julie, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Camp, désigné comme le lot No Deux sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Julie sur soixante dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, portant le No 603 rue Julie.

15° Un certain lot de terre, avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois, désigné comme lot numéro trente six, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Anne par une profondeur de cent soixante deux pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du divisant du lot numéro trente cinq, et cent soixante trois pieds et trois lignes sur la ligne du côté opposé. Les améliorations se composent d'une bâtisse à deux corps de logis connue comme les Nos 2631-33 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par des billets donnés par les acquéreurs payables à leur propre ordre et par eux endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et devant transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénando et la vente sans estimation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs devant assumer en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur lesdites propriétés foncières pour 1908, et de déposer chez l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et ne doivent pas recevoir les loyers excepté du moment du passage des actes de vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Andrew Hero Jr., notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs devant payer pour tous les certificats. Toutes les propriétés devront être vendues sujettes aux baux existants.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
5 av—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS! BONS! BONS!

A l'Enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI.

SUCCESSION DE EDWARD THOMPSON—COUR CIVILE DE DISTRICT—No 85 079.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, dossier No 85 079, dans l'affaire de la succession de Edward Thompson, ledit ordre daté et signé le 31 mars 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 16 avril 1908, les actions et bons suivants:

ACTIONS

50 actions de la Cosmopolitan Bank and Trust Co.
11 actions de la People's Slaughter House and Refrigerating Co., Ltd.
137 actions de la American Cities Railway and Light Co.
6 actions de la Chickasaw Asphalt Co.
100 actions de E. Thompson & Company, Ltd.
31 actions de la Mary McKiney Mining Company.
15 actions de la Pueblo State Fair Association.
1 action du Pueblo Board of Trade.
10,000 actions de la Niagara Gold Mining Comoany.
20,000 actions de la Golden Dale Mining and Milling Company.

BONS.

15 5 0|0 Remboursables en or, avec coupons de ($1,000 chacun) de la N. O. City and Lake R. R. Co.

23 4 1|2 0|0 Bons, avec coupons de ($1,000 chacun) de la N. O. Railway and Light Co.

5 6 0|0 Bons, avec coupons de ($1,000 chacun) de la Morgan's Louisiana and Texas Raitroad and Steamship Co.

5 5 0|0 Bons, avec coupons de ($1,000 chacun) de la Little Rock Railway and Electric Co.

10 4 1|2 0|0 avec coupons de ($1,000 chacun) de la Birmingham Railway Light and Power Co.

6 5 0|0 Bons, avec coupons de ($1,000 chacun) de la Knoxville Railway and Light Co.

LE TOUT D'APRES INVENTAIRE ENREGISTRE.

CONDITIONS—COMPTANT
J. L. ONORATO,
ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIERES,
318 RUE BARONNE.
5 av—5 12 15 16

Meyer Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, Installée avec Machines et tout ce qui y appartient,

SERONT VENDUES COMME UNE SEULE INSTALLATION

Entrepôts Nos 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise).

En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières.

JEUDI, 7 MAI, A MIDI.

Vente par MEYER EISEMAN, Encanteur, No 640 Rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la liquidation de Petit Bob Cie. No 84,673, signé le 1er avril 1908, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, 6 mai 1908, de la propriété ci-après décrite, savoir

Premièrement—Deux certains lots de terre situés, s'alongeant et étant dans le faubourg Washington, dans le bas de la ville, dans le carré ou îlet compris entre les rues Enghien, Port, Moreau et Cassacalvo et désignés comme les numros un et deux du carré ou îlet, quatre, sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Enghien et Moreau et mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Enghien, et le lot numéro deux est contigu au dit lot numéro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

En la propriété ci-dessus décrite se trouve comme suit: les machines et l'installation qui seront vendues en même temps que les bâtisses ensemble à savoir: 1 machine avec bano pour faire des trous, 1 scie à bande, 1 affiloir, 1 scie à tailler, 1 machine à menuiserie, 1 scie à balancier (cadre en fer), 1 scie à fendre (avec manche en bois), 1 instrument pointu de charpente (attachement "Tenton et Coping"), 1 tourneur, 1 meule, 1 rabot, 1 "mortiser", 1 meule automatique pour couteau, 1 scie "Gig" et table, 1 sablier (sander), 1 couteau balance, 1 presse à plaquer, 1 machine à tordre, 40 poulies, 1 élévateur, 1 installation et mèches matcher, 1 Dedo Head, 1-10, 1-7 1|2 et 2-30 Motors, h. p. 850 pieds de courroies, 1 soufflet complet.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques ci-dessus formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue de Chartres.

Sera vendu comme une installation en fonction complète.

Secondement — Un lot de terre dans le même îlet que la propriété sus-décrite, désigné comme lot No 23, sur un plan par Pilié, mentionné ci dessus, mesurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghien, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus comprend l'entrepôt commode en bon usage qui peut être facilement converti en une résidence, Nos 625-27 avenue Lafayette, et pas le terrain.

Troisièmement—Les "Dry Kiln Pipes" situés sur la propriété à l'angle des rues Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours eux mêmes, et non le terrain.

Conditions—Tout au comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1908 et payer tous les certificats nécessaires. Un dépôt de dix pour cent (10 0|0) en argent devra être fait au moment de l'adjudication à

MEYER EISEMAN, Encanteur,
No 640 rue Commune.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500,000.00
Actif	$1,120,472.60
Surplus Net	$ 223,441.07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440.07

3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,449,739

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.

9 avril—1an—jeu dim mar

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAURT, Président. Incorporée en 1882. LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de

Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.

Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet,

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 84,973—Cour Civile de District—Division D.

Mme Caroline Rein, femme de August Baumann, vs Charles Barnes, un mineur.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse à Deux Etages en Briques,

No 1224 rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN

JEUDI, le 23 avril 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84,973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein, femme de August Baumann, vs Charles Barnes, un mineur, ledit jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 18 mars 1908 et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 23 avril 1908 à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato Tchoupitoulas et rue Peters, désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. Mielhausen, architecte, etc., daté le 25me jour de janvier 1847 et déposé pour référence en l'étude de M. O. Starck, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 482 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connu comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans représentée par les billets de l'acquéreur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement et garantis pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 318 rue Baronne.
22mars—22 29—avril 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Elizabeth Bishop, veuve par premier mariage de Mathias alias Baptist Dougart et veuve par second mariage de Edward Liechy).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85 595—Division E—Attendu que Barbara John, veuve de Philip Gehlbach Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Elizabeth Bishop, veuve par premier mariage de Mathias alias Baptist Dougart et veuve par second mariage de Edward Liechy décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Arthur Charbonnet, avocat.
1er avril—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant le No municipal 601 Avenue Slidell, coin de la rue Verret.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary Shannon, veuve en premier mariage de Thomas McKinnery et en second mariage de John Hurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 84,942—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 mars 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantage qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ancien faubourg Gosselin, désigné par le No Un dans l'îlet No Huit, borné par l'avenue Slidell (autrefois la rue Jackson), les rues Verret, Hemer et Vallette (autrefois Gosselin); ledit lot mesure, en mesure américaine, trente quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à l'avenue Slidell (autrefois la rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret de cent vingt huit pieds, 2 pouces et deux lignes et une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le No Deux dudit îlet et vingt sept pieds en largeur dans le fond, le tout d'après deux plans par A. de Hemmecourt, daté le 18 mars 1842 et le 10 septembre 1846, déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire de cette paroisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles H. Brownlee, avocat pour l'exécutrice testamentaire.
20 mars—20 21 27—avril 3 10 16 23

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Le terrain est en forme de triangle.

Aussi un assortiment de meubles de maison, etc.

Succession de Mme Mary Gieber, femme de Augustus A. Samuels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 82,846—En vertu d'un writ d'un ordre de vente daté le 10 mars 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre en forme triangulaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, borné par les rues Holly Grove, General Ogden (autrefois Jackson) et Quince (autrefois Vingtième) et le New Orleans Shell Road et mesurant d'après un croquis fait par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville, daté le 30 septembre 1897, cent trente cinq pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Holly Grove, deux cent soixante dix neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face au New Orleans Shell Road, et deux cent quarante quatre pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Quince.

2° Au même endroit et à la même date et heure:

Un petit lot assorti de meubles de maison, etc., d'après un inventaire détaillé enregistré dans l'affaire ci-dessus, le même devant être offert et vendu en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Denegre & Blair et Henry H. Chaffe, avocats pour l'adm.
14mars—14 20 27—avril 3 10 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John B. Fath.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,997—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Philip Fath, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.
1er av—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Bâtisses portant le No municipal 2018 avenue Peters, entre les rues Franklin et Liberté.

Terrains mesurant environ 80'x150'.

Richard S. McConnell vs James E. Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 535, borné par l'avenue Peters, les rues Franklin, Octavia et Liberté, désigné par le No Trois sur un croquis privé annexé à un acte pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 15 février 1904, d'après lequel le dit lot mesurant cinquante et un pieds plus ou moins de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet ci dessus décrit et désigné par le No Deux, contigu au lot No Trois et mesurant d'après un croquis ci-dessus mentionné vingt neuf pieds de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27 28—avril 3 10 16 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations etc., d'une manufacture de Macaroni,

Consistant en machines de valeur, moules en cuivre, balances, comptoir, pupitre, divers, etc., au 727 rue Ursulines.

James Scallen vs Salvatore Impastasato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 84,923—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, le 11 avril 1908 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 727 rue Ursulines:

Le contenu entier et installations, etc., de la manufacture de Macaroni, se trouvant sur lesdits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ryan, Gauthreaux & Bliss, avocats pour le demandeur.
31 mars—31—av 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Romaine Octave Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,679 — Division A—Attendu que Mme Georgina Dicharry, veuve de Romaine Octave Landry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Romaine Octave Landry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat.
9 av—9 13 18

Succession de Léonard Clément Pasca, et Marie Anne Ninon Boisdoré, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,622 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
9 av—9 13 18

Succession de Louis Lalaurie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 10,155—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
4 av—4 8 12

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 32, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

13 oct—1an